

SORTIE FREJUS

La section d'ISTRES de l'UNACITA organise une sortie à FREJUS et St RAPHAEL du 09 au 12 mai 2024.

1. PROGRAMME :

Lors de cette excursion, nous visiterons :

- Le Mémorial des Guerres d'Indochine (Fréjus),
- La plage du débarquement du Dramont (Saint Raphaël),
- Le musée des troupes de marine (Fréjus),
- Le barrage de Malpasset,
- Le musée de l'artillerie (Draguignan)
- Le cimetière américain (Draguignan)

En fonction du temps libre qu'il nous restera, nous pourrions envisager de compléter notre planning avec les visites de la marina et du site romain de la ville de Fréjus.

La chronologie des visites n'est pas encore établie sauf pour le Mémorial des Guerres d'Indochine.

L'année 2024 marquant le 70^{ème} anniversaire de la fin du conflit de la guerre d'Indochine, l'UNACITA se doit de l'honorer. En cette occasion, un recueillement avec dépôt de gerbe devant le Monument du Mémorial des Guerres d'Indochine suivi de la visite de la nécropole se déroulera le 10 mai 2023 à 10H00. La présence du Gal Peter, Pt de la Fédération Maginot, ainsi que celle de notre Pt national, M. Guy Pertusa, sont dès à présent envisagées. Les sections de l'UNACITA PACA seront également invitées à participer à cet événement.

2. HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Nous résiderons aux Résidences du Colombier à Fréjus sur une base de chambres doubles en demi-pension (4 nuits / 3 nuits) du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour. Pour les personnes seules, nous optimiserons les chambres doubles si pas d'objection. La répartition sera faite à la convenance de chacun. Merci de préciser à l'inscription si vous optez pour la chambre individuelle.

Une option basée sur une participation de 30 personnes a été retenue.

Ci-dessous, le site du lieu de résidence :

<https://www.vacances-ulvf.com/village/les-residences-du-colombier>

Pour la restauration du midi, si les conditions météorologiques nous le permettent, nous privilégierons le pique-nique et, en fonction de l'avis majoritaire du groupe, nous pourrions prévoir d'autres options tout en sachant que notre hébergeur propose le repas de midi à 21,00 €.

3. TRANSPORT :

A ce jour, l'option privilégiée est le covoiturage.

Néanmoins, nous allons solliciter l'OMS pour bénéficier d'un prêt de véhicules 9 places.

4. TARIF :

Le tarif proposé par l'hébergeur sur la base d'une chambre double en demi-pension est de 173,00€ par personne.

Pour une chambre individuelle, un supplément est appliqué :

- Si 10% de l'effectif du groupe : 60,00€ soit un tarif à 233,00€,
- Si dépassement des 10% : 75,00€ soit un tarif à 248,00€.

Etant donné que l'UNACITA va signer un contrat avec l'hébergeur, le règlement de cette prestation devra se faire selon l'échéancier suivant :

- 30% de la somme à l'inscription (52,00€ / personne en chambre double, 70,00€ / personne en chambre individuelle),
- 70 % de la somme au plus tard un mois avant le départ soit le 08 avril 2024 (121,00€ / personne en chambre double, 163,00€ ou 178,00€ / personne en chambre individuelle en fonction du % de l'effectif du groupe)

Pour les chambres individuelles, la somme restante des 70% à régler vous sera précisée avant la date butoir fixée au 08 avril 2024.

Le règlement pourra se faire en numéraire, par chèque ou virement auprès de notre trésorier, Patrick ROUX (c135fr@outlook.fr).

NOTA : le virement est à privilégier (RIB disponible sur demande auprès du trésorier). Dans ce cas, l'avertir par mail à l'issue du virement.

Pour la restauration, l'organisateur nous sollicitera financièrement sur place en fonction des choix de repas retenus.

5. INSCRIPTION :

Les inscriptions peuvent se faire :

- Sur le site de la section d'Istres de l'UNACITA ([section Unacita-Istres, UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE, UNACITA-Istres](#)) sur lequel vous trouverez le lien FRAMADATE,
- Par mail à Patrick KRIEGER (patrick.krieger@hotmail.fr) en précisant prénom, nom, choix de l'hébergement (en chambre double ou individuelle) et mode de règlement.

ATTENTION : étant donné que l'association s'est engagée sur un effectif de 30 personnes auprès de l'hébergeur et que nous devons engager des frais à la réservation fin février, nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le GO, Patrick KRIEGER